RIVAGES DE FRANCE
Gestionnaires fédérés, littoral préservé !

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Séance du 8 octobre 2025 à Fort-Mahon-Plage (80)



L'ORDRE DU JOUR :

1. Séance introductive
2. Approbation du compte-rendu de l'AG 2024
3. Approbation du rapport moral, d'activités, financier 2024
4. Approbation du budget 2025
5. Mise en œuvre des recommandations stratégiques (mécénat, services aux membres…)
6. Questions diverses

L’assemblée générale de Rivages de France s’est tenue à la base nautique de Fort-Mahon-Plage (80) le 8 octobre 2025 de 9h15 à 10h30.

I. Discours introductifs

Alain BAILLET, Maire de Fort-Mahon-Plage, Premier Vice-président du Syndicat mixte Syndicat Mixte Baie de Somme Grand littoral Picard.

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et je tiens à saluer l'engagement qui nous rassemble autour d'une même conviction : la protection et la mise en valeur de nos littoraux sont un enjeu d'avenir qui nécessite écoute, coopération et constance dans l'action. Ces espaces constituent une richesse exceptionnelle. Ils façonnent l'identité du territoire, soutiennent l’attractivité touristique et surtout ils hébergent une biodiversité précieuse qu'il nous revient de préserver.

Nous savons également que cette préservation a un coût et que la question du financement devient l'une de nos principales difficultés dans un contexte budgétaire tendu. Derrière les grands projets et les opérations emblématiques, il y a le travail patient et quotidien de nos gardes du littoral pour entretenir nos sentiers, accueillir le public dans de très bonnes conditions, surveiller, restaurer les habitats…Ces actions parfois modestes mais indispensables demandent des moyens pérennes que nous, structures gestionnaires, devons assurer si nous voulons que les politiques de protection continuent de porter leurs fruits.

Je me réjouis que les ateliers place cette thématique au cœur de nos échanges. Nous avons besoin de partager nos préoccupations, mais aussi nos expériences et nos solutions afin de consolider ensemble une approche durable du financement de nos espaces. Au nom de notre syndicat mixte et de la commune de Fort-Mahon, je souhaite que nos travaux soient fructueux, qu'ils contribuent à apporter à chacun des solutions pour répondre à ce défi majeur. La gestion durable des espaces littoraux n'est pas une charge mais un véritable investissement pour l'avenir.

Christophe LEPINE, Vice-président de Rivages de France, Président du Conservatoire d’espaces naturels des Hauts-de-France

Le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France que je préside, sommes très heureux d’accueillir tous les membres de Rivage de France. La thématique est importante. Nous traversons une période complexe, marquée par de nombreuses inquiétudes — qu’elles soient financières, administratives… Dans ce contexte, Rivages de France représente une véritable richesse : celle de rassembler des acteurs variés — collectivités, Conservatoire du littoral, Conservatoires d’espaces naturels… Cette diversité est une force, car elle nous permet d’échanger, de travailler ensemble et de chercher collectivement des solutions pour mettre en œuvre nos projets.

Arnaud ANSELIN, Directeur de la gestion patrimoniale au Conservatoire du Littoral

Je remercie Rivages de France pour l'organisation de cet événement, pour la mise en lumière des magnifiques paysages que l’on pourra visiter cet après-midi et du travail qui est fait ici par tout un réseau de gestionnaires et de partenaires. Le Conservatoire du littoral fête cette année ses 50 ans. A cette occasion, nous avons souhaité mettre en valeur nos partenariats avec les gestionnaires. L’action foncière du Conservatoire est bien connue, mais, comme vous le savez, la gestion constitue un maillon tout aussi essentiel. L’engagement des élus, des responsables de structures, des gardes

et des agents du littoral joue un rôle déterminant dans la réussite de ce dispositif. C'est dans cet esprit que nous avions organisé, le 17 juin à Bordeaux, un événement réunissant les gestionnaires afin d'échanger en toute transparence et lucidité sur les difficultés qui peuvent apparaître après cinquante ans de partenariat. L'objectif était de réfléchir ensemble aux solutions permettant de poursuivre notre dynamique commune : innover, progresser et renforcer encore nos collaborations. Toujours dans cet esprit, nous avons signé à la fin du mois dernier, lors du congrès en Corse, une convention de partenariat avec l'ANEL. Cette signature traduit notre volonté de resserrer et de formaliser nos liens avec l'ensemble des associations d'élus. Nous avons le projet d'établir également une convention avec Rivages de France. Nos réflexions sont parfaitement complémentaires, et il nous semble essentiel de conventionner dans les mois à venir.

Ouverture de la séance

Valérie Nouvel, présidente du SyMEL (Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche) et administratrice de Rivages de France, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. Elle indique intervenir par délégation de Didier Réault, président de Rivages de France, retenu par des obligations municipales.

Je suis toujours très heureuse, en tant qu'élue de la baie du Mont-Saint-Michel, de venir dans la baie de Somme. Ce sont des endroits magnifiques où l'on saisit toute l'importance de nos actions de préservation. Didier Réault nous invite, malgré le contexte national préoccupant tant sur les plans financiers qu'administratif, à maintenir le cap et finalement à se saisir de la belle maxime : « de la contrainte naît l'innovation ».

Innover ce n'est pas seulement protéger l'environnement, mais aussi protéger notre humanité. Nous tous autour de la table, nous en sommes persuadés : sans un environnement de qualité, l'homme est peu de choses. Le travail des gestionnaires n'est pas assez connu, valorisé, identifié. Or, ce manque de visibilité conduit souvent à des réductions budgétaires sur des actions dont l'importance n'est pas suffisamment perçue, comme on peut le constater actuellement avec la taxe d'aménagement dans nos territoires.

Didier Réault nous invite à être constructif et à être dans l'action. Ce n'est pas la première fois que Rivages de France effectue ses travaux sur le thème du financement. Nous avons défini dans nos instances des orientations stratégiques. Maintenant, il convient d'avancer. Donc aujourd'hui, place aux projets concrets. Cette journée est une journée d'échanges, de constructions. La force aussi de notre réseau, c'est toutes les expériences que l'on amène autour de la table.

II. Approbation du compte-rendu de l'AG précédente

→ ***Le compte-rendu de l'Assemblée générale du 5 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.***

III. Approbation du rapport moral, d'activités, financier 2023

→ ***Le rapport moral, rapport d'activité, rapport financier 2024 est adopté à l'unanimité***

IV. Approbation du budget prévisionnel

→ ***Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité***

V. Report du renouvellement du Conseil d'administration

Les statuts de l'association stipulent que le renouvellement général des membres élus du Conseil d'administration doit avoir lieu tous les trois ans. Le dernier renouvellement datant de 2022, celui-ci devrait donc intervenir cette année. Toutefois, les élections municipales se déroulant en mars 2026, il paraît plus cohérent de reporter ce renouvellement lors de l'Assemblée générale de 2026, qui se tiendra après ces élections.

→ ***Le report du renouvellement général du Conseil d'administration lors de l'assemblée générale 2026 est voté à l'unanimité.***

VI. Mise en œuvre des recommandations stratégiques - Les temps forts 2024-2025

Les missions et actions de Rivages de France découlent de la Stratégie de #RivagesdeFrance2030, feuille de route formalisée en 2023 pour répondre aux besoins de nos membres face aux enjeux du changement climatique et de fréquentation.

1. Les missions de représentation et d'influence

<u>Présence dans les instances et stratégies nationales :</u>

- Conférence des aires protégées / OFB
- Stratégie des aires protégés…
- Atelier déchets marins / Ministère de la transition écologique
- Conseil d'administration de Gestes propres
- Divers copils Jury Thomas Joly – Pavillon bleu, Fête de la nature
- Membre associé de la Fédération nationale de randonnée
- Membre de différents comités de pilotage pour l'organisation d'opérations nationales

Présence dans des événements, congrès, colloques

- Parrainage des 4es Assises nationales de la Biodiversité à La Rochelle (18, 19, 20 septembre 2024) : Animation de 2 ateliers, stand, reportage TV
- Forum des gestionnaires à Bordeaux – 50 ans du Conservatoire (17 juin 2025) : Intervention, animation d'un atelier sur le financement de la gestion
- Charte ministérielle « Des plages sans déchet plastique » : séminaire, mise en ligne d'une plateforme (convention avec le Ministère de la Transition écologique)
- Opération littoral 2025 "Attention, on marche sur des œufs !" Journée de lancement à Villeneuve-lès-Maguelone (27 mars 2025)

2. Les activités 2024 et 2025

<u>Nos rencontres</u>

- Rencontre Landes, Ondres – Sensibilisation des conseils des sages (17 mai 2024)
- 4es Ateliers dans le bassin d'Arcachon à Audenge - Gestion du sentier du littoral (5 novembre 2024) en partenariat avec le département de Gironde
- Rencontre régionale Bretagne à Paimpol – Financement de la gestion (6 décembre 2024)

<u>Formations</u>

- Gironde : « Nettoyage raisonné des plages » avec le Département de Gironde (avril 2024)
- Vannes : « Gestion des risques littoraux » avec le CNFPT Bretagne (27, 28, 29 novembre 2024)

- Côte catalane : Nettoyage raisonné des plages avec le parc naturel marin du Golfe du Lion (17 avril 2025)
- Animation d'une plateforme dédiée à la gestion du sentier du littoral en partenariat avec le CEREMA : Webinaire de lancement de la communauté des acteurs du sentier du littoral (20 mars 2025), webinaire REX avec l'expérience du SYMEL et de la DDTM 50 (19 juin 2025)

Communication

- Diffusion et promotion de la stratégie « #RIVAGESDEFRANCE2030 - 10 objectifs stratégiques »
- Documentaire promotionnel : l'association et ses actions en faveur du nettoyage raisonné des plages ont été mis en avant dans un reportage documentaire de TV7 réalisé lors des Assises de la biodiversité.
- Newsletter trimestrielle, e-mailings, réseaux sociaux…

VII. Financement du réseau

1. Bilan et exercice financier

La structure bilantielle de l'association est saine. Le bilan s'élève à 118 760 € avec un résultat net de 10 374 € Les cotisations des adhérents s'élevant à 104 005 € sont les principales ressources financières de l'association lesquelles financent le fonctionnement de l'association. Les recettes sont complétées par la subvention du Ministère de la Transition Écologique, des prestations de services liées à son expertise, du mécénat.

2. Évolution du financement

Adhésions et subventions

Une légère baisse du montant des cotisation s'amorce en 2025 (-5000€ à -6000€). La subvention allouée par le Ministère de la Transition écologique a baissé de 7000 €. D'autres réseaux sont concernés par la baisse de subvention du ministère. C'est une situation générale qui ne concerne donc pas que Rivages de France.

Mécénat et sponsoring

L'association bénéficie toujours d'un peu de mécénat. La Fondation Caisse d'Épargne Nouvelle Aquitaine en 2024 a soutenu la production de la stratégie. En 2025 une entreprise de l'Oise a versé un don à l'association via le réseau 1% pour la Planète. Un important travail de prospection et de ciblage des entreprises de ce collectif a été mené en 2025. De bons contacts ont pu être établis avec des réponses positives.

VIII. Projets en cours (cf : diaporama de présentation de l'assemblée générale)

1. Formations : création d'un outil pédagogique

Rivages de France a développé un partenariat avec une agence spécialisée de formation en RSE. Il s'agit de la production d'un outil pédagogique (à base d'un jeu de cartes) pour animer des ateliers à destination des entreprises sur la préservation de l'environnement littoral. Les objectifs de cette formation pour les entreprises sont : comprendre les enjeux, explorer comment l'entreprise peut avoir un impact positif sur le littoral, partager des retours d'expériences entre collaborateurs, mobiliser les salariés autour de cet enjeu

environnemental, notamment en allant sur site. Les gardes du littoral pourront venir en support à l'animation des ateliers.

Remarques
Jérôme Piriou et Diane GRANIER-SEHIER précisent que cette formation pourrait également intéresser d'autres publics : étudiants, collectivités, professionnels du tourisme en tant que relais de sensibilisation des visiteurs.

2. Mettre en place et animer un club de mécène

Présenté par Didier Olivry, administrateur de Rivages de France, délégué biodiversité-espaces naturels à la Fondation du patrimoine

Objectifs
Engager une démarche de prospection de partenaires permettant à Rivages de France de se doter de moyens (financiers, humains, techniques) supplémentaires et d'en faire bénéficier ses adhérents.

Avantages
- Élargir la visibilité de l'association,
- Contribuer au fonctionnement de Rivages de France dans la durée (engagement pluriannuel),
- Soutenir des projets portés par les membres de Rivages de France, type trophée annuel,
- Structurer et valoriser un réseau de professionnels en capacité de répondre aux problématiques rencontrées par les gestionnaires, sorte de carnet d'adresse pour les membres de RDF.

Il ne s'agit pas uniquement d'une quête d'argent mais d'un partenariat intelligent avec des structures qui finalement, au quotidien, accompagnent les gestionnaires. Il est possible de collaborer avec des prestataires à l'échelle nationale ou territoriale, qui œuvrent sur l'aménagement du littoral (bureaux d'études en environnement, entreprises de travaux et aménagement etc…).

Exemples de contreparties : offres de visites confidentielles sur des sites naturels uniques, formations personnalisées et chantiers nature pour la sensibilisation des salariés…

Remarques
- Afin de faciliter l'organisation de l'offre « chantiers nature », plusieurs administrateurs suggèrent d'intégrer ces actions de terrains dans le planning existant des gestionnaires.
- La création d'un club requiert la participation d'au moins une dizaine d'entreprises. Les membres de RDF sont donc invités à contacter l'association s'ils connaissent des entreprises susceptibles d'être intéressées.
- Erven Léon et Gwendoline Chaudoir soulignent l'importance d'élaborer une charte d'engagement du mécène afin de s'assurer que les entreprises partenaires partagent une éthique cohérente avec les valeurs de Rivages de France.
- Erven Léon souligne également que de plus en plus de structures vont se tourner vers le mécénat. Il s'avère donc essentiel, dans ce contexte concurrentiel, de donner du sens à notre démarche et de mener pour cela une réflexion collective pour définir précisément

les valeurs que Rivages de France souhaite promouvoir. Ces valeurs joueront un rôle déterminant dans le choix des entreprises : pourquoi choisir de devenir mécène de Rivages de France plutôt que d'une autre association ?

- Arnaud Anselin informe que le Conservatoire du littoral relance une stratégie de mécénat. Il souligne l'importance de veiller à ce que le CDL et Rivages de France ne se retrouvent pas en situation de concurrence. L'objectif du CDL étant de permettre aux gestionnaires de ses sites de bénéficier de financements, il conviendrait d'envisager une approche collaborative sur ce sujet.

→ ***Il est approuvé à l'unanimité de consacrer une grande partie de la prochaine réunion du conseil d'administration au Club de mécène (élaboration de la charte, définition des partenariats…)***

3. Développement d'un service : création d'un outil numérique

Cet outil conçu pour créer des parcours ludiques et interactifs au sein des sites naturels a pour objectif de doter les gestionnaires d'un moyen de valoriser leurs espaces et de sensibiliser les visiteurs et usagers. 2 technologies y sont associées : création de parcours et création de contenus. Le visiteur est invité à scanner un QR code sur un panonceau pour avoir accès au parcours et aux différents points d'informations. Un parcours pilote de 5km avec 15 points d'information est actuellement en cours avec Lorient agglomération sur le site de Kerguelen. Il a été mis en place au mois d'août et obtenu 200 téléchargements. Un autre site pilote est en cours à Locmariaquer.

IX. Questions diverses

<u>Ateliers et Assemblée générale 2026</u>
Il est proposé d'organiser les prochains ateliers et assemblée générale 2026 à Perros-Guirec.

Le Président de Rivages de France

Didier REAULT



ANNEXE : Liste de présences

Assemblée générale du 8 octobre 2025 - Fort-Mahon-Plage		
NOM PRENOM	**STRUCTURE**	**FONCTION**
Présents		
ANSELIN Arnaud	Conservatoire du littoral	Directeur de la gestion patrimoniale
BAILLET Alain	Mairie de Fort-Mahon,SM Baie de Somme	Maire et Vice-Président
BLONDEAU Laura	Com'Scoring	Community manager
BRUCK SCHIAVETTI Mariana	SM Baie de Somme Grand Littoral Picard	Chargée de projet
CHAUDOIR Gwendoline	CdAHérault Méditerranée	Vice-présidente GEMAPI Transition Ecologique et Littoral
DEROUT Dominique	Syndicat mixte EDEN62	Directeur du service gestion aménagement
DOUGE Eric	Rivages de France	Chargé de communication
DRAI Sophie	CdA Hérault Méditerranée	Directrice Environnement et Littoral
DUFOUR Yann	SM Baie de Somme Grand Littoral Picard	Directeur Environnement
GEFFROY Florian	Rivages de France	Directeur
GRANIER-SEHIER Diane	Département de la Seine-Maritime	Responsable valorisation EN - Chef de projet sentier du littoral
HELARY Yann	Région Occitanie	Conseiller régional Occitanie
HELIN Virginie	Département du Nord	Chargée de mission Environnement
JACQUEMIN Yvan	Conservatoire du littoral	Chargé de mission territoiral
JAMES Mathieu	CEN Hauts-de-France	Responsable départemental
LECLERCQ Sébastien	Agence de l'Eau Artois-Picardie	Chargé d'études Solutions fondées sur la Nature
LEON Erven	Mairie de Perros-Guirec	Maire
LEPINE Christophe	CEN Hauts-de-France	Président
LETHEVE Xavier	PNR Baie de Somme Picardie maritime	Chargé de mission biodiversité
LEVEUGLE Emmanuelle	Syndicat mixte EDEN62	Présidente
LEVRAULT Sarah	SM Baie de Somme Grand Littoral Picard	Chargée de mission Natura 2000 / Gestion des terrains du CDL
LONJOU Lilian	Université Paris Dauphine-PSL	Doctorant
LORUT Estelle	Conservatoire du Littoral	Chargée de mission
MELENEC Gwénaële	Conservatoire du littoral	Déléguée de rivages
MINNE Philippe	Syndicat mixte EDEN62	Directeur
NOUVEL Valérie	Conseil départemental de la Manche	VP transition adaptation au changement climatique
OLIVRY Didier	Rivages de France	Administrateur
PAWAR Aryendra	Fédé 80 Pêche Protection milieu aquatique	Directeur
PIRIOU Jérome	Université d'Angers ESTHUA-INNTO	Maître de conférences
PROVOST Laëtitia	SM Baie de Somme-Grand Littoral Picard	Chargée de mission paysage
RAMIREZ Maia	RIVAGES PROPRES	Chargée de communication et d'animation
REAULT Didier	Parc National des Calanques	Président
ROBERT Christine	Mers-les-bains	Adjointe au tourisme
ROQUIER Valérie	Rivages de France	Animatrice réseau
ROSEBERY David	Office national des forêts	Responsable technique national Littoral
TOUZE Louhenn	Com'Scoring	Assistant communication
VASCONI David	Rivages Propres	Directeur
VICAINE Fabrice	FFRandonnée Pédestre	Président du CD Somme